

22e Pardon Batellerie Plaisance Marine - 24 et 25 septembre 2016

(Une organisation "Pardon de Marchienne, a.s.b.l)

Formulaire stand "Militaria" VENTE 3€ Par mètres pour tout le week end

NB. Pour que la réservation d'un emplacement soit valide,

- le présent document doit-être complété et envoyé, par courriel, à info@pardondemarchienne.be, par courrier au siège social (67 rue Lieutenant Gillain 6030 Marchienne au pont), AVANT le 10 juin 2016;

- les 10 € pour l'électricité doivent être inscrits à notre compte

N° BE68 0017 4310 3134 (BIC: GEBA BE BB) AVANT le 10 /09/2016,

avec communication de ce à quoi elle doit servir (il y a lieu de prévoir des allonges suffisamment longues);

- le comité se réserve le droit d'exclure ou de refuser toute personne qui ne respecterait pas le règlement général suivant.

1. Aucune boisson similaire à celles vendues à la guinguette et/ou à la buvette du «Comité du Pardon », ne pourront être vendues ni par les brocanteurs ni par les riverains ni par les commerçants ni sur aucun stand.
2. Les marchands doivent répondre à toutes les exigences légales pour la vente et la gestion de L'alimentation.
3. Les commerces d'alimentation doivent répondre aux exigences et réglementations en vigueur, notamment celles de L'AFSCA, des pompiers et de FLUXYS.
4. L'exposant est responsable de la propreté de son stand et des alentours. Il occupera l'emplacement désigné par le comité.
5. En cas d'absence, aucun remboursement ne pourra être effectué.
6. L'a.s.b.l Pardon n'est pas responsable en cas d'accident, de dégâts corporels, de vol et/ou dégâts matériels et/ou cause naturelle.

Conditions financières valables pour l'entièreté du week-end (non divisibles par journée):

- par mètre courant: 3 € (5 € en cas de paiement sur place, le jour même) + 10 € pour l'électricité (dans ce cas, la communication, sur le virement, devra préciser à quoi servira ce raccordement électrique).

Je soussigné,

NOM, prénom(*) :

Rue (*): Numéro(*) :.....

Code postal(*) : Ville(*) :

Téléphone(*) : Fax :

E-mail :

Longueur en mètres(*)X3€..... Electricité 10€: OUI / NON
(choisir).

Petit déjeuner par pers.5€X 5€ =.....€

Total :.....€

Pour tous renseignements complémentaires, contacter, avant le 10 /09/2016

071/48.62.28 ou 0498/40.31.11. Ou info@pardondemarchienne.be.

Mention manuscrite: "Lu et approuvé", signature et date.